



# Stage d'observation en milieu professionnel pour les élèves de 3èmes

publié le 08/01/2021

Madame, Monsieur,

Les élèves de 3ème ont la possibilité d'effectuer des stages d'observation en milieu professionnel. Si pour cette année le ministère n'a pas rendu ce stage obligatoire, il a laissé aux établissements la possibilité de les mettre en place car ils constituent un temps important dans le parcours avenir des élèves.

**Certains élèves n'ont trouvé de lieu de stage dans le contexte sanitaire que nous connaissons. Ces élèves seront accueillis au collège et pris en charge par les enseignants du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (ils seront libérés le mercredi) selon l'organisation suivante :**

- **Semaine du 11 au 15 janvier 2021 : 3B – 3C**
- **Semaine du 18 au 22 janvier 2021 : 3D – 3E**
- **Semaine du 25 au 29 janvier 2021 : 3F – 3G**

Les élèves auront des recherches à effectuer dans le cadre du parcours avenir, du projet d'orientation. Ils seront guidés par leurs enseignants. En fin de semaine, ils présenteront leur travail lors d'un oral qui sera évalué et comptera dans les moyennes (comme le rapport de stage pour les autres élèves). Cet oral est un entraînement pour l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet de juin 2021 (comptant 100 pts sur le total de 800). Au cours de la semaine, ils recevront des conseils et auront la possibilité de réaliser un diaporama.

**La présence des élèves est obligatoire.** Ils devront effectuer le travail avec sérieux et avoir une attitude adaptée.

L'emploi du temps des classes sera communiqué le vendredi précédent la semaine concernée.

Les équipes enseignantes sont mobilisées pour l'organisation de ces semaines, afin que nos élèves ne soient pas pénalisés. Je compte sur l'implication des élèves.

Cordialement.

M. le Principal

C. THOMASSIN



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.